

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 637465529

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/02/2026	26089923
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
Défavorable pour défaillances critiques	Défaillance(s) critique(s) 1.1.13.c.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Garnitures ou plaquettes absentes ou mal montées, ARG. 5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée, ARG.	
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ	Défaillance(s) majeure(s) 0.1.1.b.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Inscription manquante ou illisible, AV. 2.1.3.a.2. ETAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Jeu entre des organes qui devraient être fixes, AVG. 2.3.1.a.2. JEU DANS LA DIRECTION : Jeu excessif 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé, AV. 3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant 4.1.1.c.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu, AV,AVG. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVG. 4.5.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIERE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AV. 4.5.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIERE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), ARG,AVD. 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, AVG,AVD,ARD. 5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave, ARG. 6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, AV,AR. 6.2.1.a.2. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures, AR,D. 6.2.3.d.2. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière détériorée susceptible de provoquer des blessures, AV,AVG. 6.2.5.a.2. SIEGE CONDUCTEUR : Structure du siège défectueuse 8.2.22.e.2. OPACITE : Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.	
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		
Contre visite		
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		
N° D'AGRÈMENT : S013S227		
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN		
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE		
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÈMENT : 013S1363 SIGNATURE : 		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation GC-074-YN (F) 25/07/2025 26/05/2021		
Marque Désignation commerciale RENAULT TRAFIC		
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF1FL000X67562259 N1 CTTE		
Type/CNIT Énergie N10RENCTD22H124 GO		
Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 199144		
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		
PROCÈS-VERBAL N° : N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :	DATE :	
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES		
	AVANT	ARRIÈRE
	G D	G D
Ripage (-8 à + 8m/km):	17.4m/Km	
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$):	1%	30%
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	+0.7%	-2.3%
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	+0.7%	



AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE			(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique			05/02/2026		26089923	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE			(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances critiques			Suite du procès-verbal			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ			Défaillance(s) majeure(s)			
05/02/2026			Défaillance(s) mineure(s)			
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE			2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif			
Contre visite			3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux, AV.			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE			4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG.			
N° D'AGRÈMENT : S0135227			4.6.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHÉ ARRIÈRE) : Glace défectueuse, ARG.			
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN			5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable, AVG,ARG,AVD,ARD.			
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE			6.1.1.a.1. ETAT GÉNÉRAL DU CHASSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse, AR.			
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR			6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, AVG,G,ARG,D,AVD.			
N° D'AGRÈMENT : 01351363			6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, ARD.			
SIGNATURE : 			6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AVG,AVD.			
IDENTIFICATION DU VÉHICULE			6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Déterioration, AR,AV.			
(2) Immatriculation et pays			8.2.22.c.1. OPACITE : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important			
Date d'immatriculation			Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1028			
GC-074-YN (F)			Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :			
25/07/2025			23/05/2025 : 189022km /			
Date de 1 ^{ère} mise en circulation			Afin de faciliter les campagnes de rappel graves, vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet https://www.utac-otc.com , rubrique « infos pratiques ».			
Marque			Attention, ce procès-verbal contient 2 pages			
RENAULT						
Désignation commerciale						
TRAFFIC						
(1) N° dans la série du type (VIN)						
VF1FL000X67562259						
(5) Catégorie internationale						
N1						
Genre						
CTTE						
Type/CNIT						
N10RENC2D22H124						
Énergie						
GO						
Document(s) présent(s)						
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice						
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ			MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
199144						
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE						
PROCÈS-VERBAL N° :						
DATE :						
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :						

AUTOSUR

N° d'agrément :
N° de série :
N° d'imprimé : S637465530